

# Environnement, santé et sécurité (ESS)

Les principes énoncés dans la présente politique environnement, santé et sécurité (la « Politique ») témoignent de l'engagement de Cascades à minimiser l'empreinte environnementale de ses activités et de ses produits, et à fournir à son organisation des conditions de travail sécuritaires afin de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être du personnel.

## Respectueux de l'environnement

Parce que Cascades est conscient de la richesse des écosystèmes, elle s'engage à respecter toutes règles et exigences légales en matière de protection de l'environnement. En tant que leader dans le domaine, Cascades s'assure de promouvoir une culture respectueuse de la planète auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : employé(e)s, sous-traitants, clients, fournisseurs, partenaires et membres du public. Plus spécifiquement, Cascades s'engage à :

- **Limiter** les rejets de ses opérations émis dans l'eau et dans l'air. Elle travaille également à réduire ses matières résiduelles, en appliquant le principe des 3RV : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation.
- **Optimiser** son utilisation des ressources tel que l'eau et l'énergie et augmenter la part d'énergies renouvelables à faible impact sur l'environnement.
- **Privilégier** l'utilisation de matières recyclées et de fibres issues de forêts certifiées dans la fabrication de ses produits.  
Assurer une gestion saine et sécuritaire de ses produits chimiques et déchets dangereux.
- **Définir** des objectifs et des mesures spécifiques à chacun de ses sites de production afin de réduire l'impact environnemental de ses opérations et de ses produits.
- **Encourager** ses employé(e)s à adopter des pratiques écoresponsables tant au travail qu'ailleurs.

## Santé, sécurité et bien-être des employé(e)s

Parce que Cascades est profondément soucieuse de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, elle s'engage à :

- **Déployer** de vastes efforts dans la prévention et la réduction des risques d'incidents en fournissant à ses employé(e)s des lieux de travail sains et sécuritaires.
- **Se conformer** aux exigences légales et réglementaires en vigueur, et à appliquer des règles et procédures de travail sécuritaires dans toutes ses unités de travail.
- **Offrir** de la formation, de l'aide et de l'encadrement à tous ses employé(e)s afin de leur transmettre des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail et valoriser l'entraide et la responsabilisation de toutes et de tous.
- **Établir** des objectifs visant à améliorer ses performances en santé et sécurité au travail.
- **Accorder** une grande importance au bien-être de ses employé(e)s et les encourager à adopter de saines habitudes de vie par l'entremise de plusieurs mesures incitatives.

**MISE EN OEUVRE**

Cascades dispose d'un éventail d'indicateurs de performance lui permettant de suivre les progrès liés à ses opérations, sa chaîne d'approvisionnement, ses produits, ainsi qu'à la santé et sécurité de ses employé(e)s. La vigie de la présente Politique est assurée conjointement par les vice-présidences services corporatifs et environnement. Les personnes en fonction veillent à la mise en œuvre des plans d'action, au suivi de la performance et à l'atteinte des objectifs.

**DIVULGATION**

L'intégrité, la transparence et la communication sont des valeurs importantes sur lesquelles reposent la philosophie d'entreprise de Cascades. Par conséquent, elle divulgue régulièrement ses résultats de performance auprès de ses parties prenantes, ainsi que dans son rapport annuel de développement durable, et tous autres rapports liés tels que CDP, SASB et TCFD.

La présente Politique a été définie comme condition de succès face aux enjeux environnementaux et sociaux et est sujette à révision selon l'évolution et les besoins de Cascades. Elle est à la disposition de l'ensemble des employé(e)s et des parties prenantes.

---

**Mario Nepton**  
Vice-président, services corporatifs

---

**Léon Marineau**  
Vice-président, environnement